

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 1 de 6

## 1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Préparation: Peinture  
Nom: SeraMat Tradition

### Société/Entreprise

Raison Sociale: Fillistorf Couleurs SA  
Adresse: Zone ind., 1734 Tinterin  
Téléphone: 026/418 16 96 Fax: 026/418 25 51  
N° de téléphone d'urgence : Centre inf. tox. Zürich Tél. 01/251 51 51  
Société/Organisme:

## 2. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses : d'après la directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.

Caractérisation chimique du produit :  
Résines synthétiques, résous dans différents solvants organiques.

N° CAS	Indication	Teneur % poids	Symbole	Phrases R	CT* (CH)
90622-57-4	Alcane	25-50	Xn	10-53-65-66	libre

Autres substances apportant un danger:

N° CAS	Indication	Teneur % poids	Symbole	Phrases R	CT* (CH)
14464-46-1	Cristobalite	2.5-10	Xn	40/20	libre

Texte des phrases R voir chapitre 16.

\*classe de toxicité

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Désignation des dangers : Inflammable  
Remarques particulières : Ne pas laisser arriver le produit à l'environnement concernant les dangers pour l'homme et l'environnement

## 4. PREMIERS SECOURS

- ⇒ D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
- ⇒ **NE JAMAIS** rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation:

- ⇒ En cas d'inhalation transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou absente, il faut pratiquer tout de suite la respiration artificielle. En cas de perte de connaissance stabiliser le malade dans une position latérale et consulter le médecin.

En cas de projections ou de contact avec les yeux:

- ⇒ Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
- ⇒ Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

**En cas de projections ou de contact avec la peau:**

- ⇒ Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.
- ⇒ **NE PAS** utiliser des solvants ou des diluants.

**En cas d'ingestion:**

- ⇒ En cas d'ingestion, Immédiatement consulter le médecin !
- ⇒ Garder au repos. **NE PAS** provoquer le vomissement !

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction Appropriés Mousse (résistant à l'alcool), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre, brouillard pulvérisation (eau)

Moyens d'extinction non Appropriés Jet d'eau

Dangers particuliers En cas d'incendie se forme une fumée dense et noire. L'inhalation des produits de décomposition dangereux peut troubler sérieusement la santé.

Equipement de protection : Le cas échéant il faut porter un masque respiratoire.

Indication Récipients fermés qui se trouvent à proximité du foyer d'incendie refroidir Avec de l'eau. Eviter que l'eau entre dans la canalisation ou dans le sol.

**6. MESURES EN CAS DE FUITES OU DEVERSEMENTS ACCIDENTELLE**

Mesures de précaution pour Les personnes En raison des solvants organiques contenus dans la préparation, tenir à l'écart de toute source d'ignition et bien aérer les endroits. Ne pas inhaler les vapeurs ! Observer les instructions de protection (voir chapitre 7 et 8).

Mesures pour la protection de l'environnement Eviter l'entrée dans la canalisation. En cas de pollution de rivières, lacs, conduites des eaux d'égouts ou du sol, informer les autorités compétentes conformément aux lois.

Procédé de nettoyage Limiter le matériel sorti au moyen d'un produit absorbant incombustible (comme p.ex. sable, terre, tripoli, vermiculite) et amasser dans les récipients prévus pour l'élimination suivant les prescriptions locales. Nettoyer de préférence à l'aide d'un détergent, ne pas utiliser des solvants, si possible.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation

Indications pour un maniement sûr Eviter la formation de vapeurs de solvants inflammables et explosives dans l'air ainsi que le dépassement des limites de la valeur MAK. Utiliser le matériel seulement en le tenant à l'écart de lumière ouverte, feu et d'autres sources d'ignition. Une charge électrostatique est possible. Utiliser seulement des conduites mises à la terre pour transvaser le matériel. Il est recommandé de porter des vêtements et des souliers antistatiques. Utiliser seulement des outils anti-étincelle. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs, le brouillard de pulvérisation et la poussière causée par la rectification. Ni manger ni boire et ne pas fumer pendant le travail. Equipement de protection personnel voir chapitre 8.

Observer les règlements légaux concernant la protection et la sécurité. Pour l'application au pistolet il faut observer en outre : Parce qu'on doit s'attendre à l'action d'aérosols et de vapeurs de solvants, il est recommandé que toutes les personnes se trouvant dans la cabine pour la peinture au pistolet portent un masque respiratoire, jusqu'à ce que la concentration de la vapeur des solvants se soit baissée sous la valeur limite pour.

Indications au sujet de la protection contre le feu et l'explosion

Les vapeurs de solvants sont plus que l'air et s'étendent sur le sol. Le mélange des vapeurs avec l'air est explosif !

#### Stockage

Exigences aux entrepôts et aux emballages

L'installation des entrepôts doit, conformément aux prescriptions nationales, être protégée contre explosions. Tenir les récipients hermétiquement fermés. Ne pas vider sous pression, pas de réservoirs à pression ! Il est interdit de fumer ! Entrée interdite aux personnes non autorisées. Une fois ouvert, refermer soigneusement les récipients et stocker debout, pour éviter tout écoulement.

Stockage avec d'autres Matériaux

Tenir à l'écart de matériaux très acides et alcalins ainsi que d'agents d'oxydation.

Indications ultérieures au sujet des conditions de stockage

Stocker en tout cas dans des récipients conformes aux emballages originaux. Observer les indications sur l'étiquette. Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder à l'abri de la chaleur et de l'ensoleillement direct. Tenir à l'écart de sources d'ignition. Observer les prescriptions d'entreposage officielles.

## **8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Mesures d'ordre technique:**

- ⇒ Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable.
- ⇒ Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

### **Composants avec des valeurs limite à surveiller concernant l'emplacement de travail :**

No. CAS	Désignation	sorte	valeur	unité
90622-57-4	Alcane	MAK	180	ppm
14464-46-1	Cristobalit	MAK	0.15a	Mq/m3

Les valeurs indiquées sont empruntées à la publication SUVA/CNA (CH) concernant les valeurs limite à l'emplacement de travail (1903.d/f). Pour d'autres pays il faut consulter les listes correspondantes de ce pays.

### **Equipements de protection personnel :**

Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

### **Protection des mains:**

- ⇒ Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
- ⇒ Porter des gants appropriés p.e. en Néoprène. Faire attention aux recommandations du fabricant du gants.

### **Protection des yeux et du visage:**

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

### Protection du corps et mesures hygiéniques

Porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles (coton) ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur. Après le contact nettoyer à fond la peau avec de l'eau et du savon ou avec un détergent approprié pour la peau. Ne pas utiliser des solvants organiques.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme / Couleur	Liquide, teinte différente
Odeur	spécifique
Point d'inflammation	Env. 64 °C
Viscosité 23°C	viscose
Teneur en solvants	Env. 29 % poids
Limite d'explosion inférieure	Env. 0.6
Limite d'explosion supérieure	Env. 7.0 %Vol. (solvants dans l'air)
Solubilité dans l'eau	Pas mélangé
Séparation du solvant	< 3% selon RID/ADR

---

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter	En observant les prescriptions recommandés concernant le stockage et la manipulation le produit est stable (voir chapitre 7).
Substances à éviter	Tenir à l'écart de matériaux très acides et alcalins ainsi que d'agents d'oxydation, pour éviter des réactions exothermiques.
Produits de décomposition	Par températures élevées des produits de décomposition dangereux (comme p.ex. dioxyde de carbone CO <sub>2</sub> , monoxyde de carbone CO, fumée, oxyde azotique NO <sub>x</sub> ) peuvent se former.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Expériences pratiques

L'inhalation de solvants au-dessus de la valeur limite MAK peut avoir pour conséquence l'irritation des muqueuses et de l'appareil respiratoire, une lésion du foie, des reins et du système nerveux central. Les symptômes sont : maux de tête, vertige, fatigue, faiblesse musculaire, effet narcotique et dans les cas graves perte de la connaissance. Le contact répété ou prolongé avec le produit a pour conséquence le dégraissage de la peau et peut provoquer une lésion non allergique de la peau (dermite de contact) et/ou la résorption d'éléments nocifs. Eclaboussures de solvants peuvent irriter les yeux et y causer des blessures réversibles.

### Notes générales

Le produit n'est pas contrôlé en tel, mais classifié selon méthode de la directive de l'UE 88/379/CEE et le décret de toxicité (Suisse). Détails voir chapitre 2 et 15.

---

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- ⇒ Aucune donnée écologique sur la préparation elle même n'est disponible.
  - ⇒ Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
-

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit No EAK 08 01 02 code VVS/ODS (CH) 1620  
 Déchets (directive UE 94/3/CE peintures avec des solvants sans halogène  
 Emballage impropre Selon les prescriptions locales éliminer ou amener à la réutilisation. Récipients qui ne sont pas vidés conformément à l'ordre passent pour déchets spéciaux.

---

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transport seulement l'après les prescription pour les transports routiers (ADR), par chemin de fer (RID), maritimes (IMDG) et aériens (ICAO/IATA).

ADR/RID : Le produit n'est pas une marchandise dangereuse selon RID/ADR.

IMDG : Le produit n'est pas une marchandise dangereuse selon IMDG.

ICAO/IATA : Le produit n'est pas une marchandise dangereuse selon ICAO/IATA

---

### 15. PRESCRIPTIONS

#### Marquage d'après la directive de l'UE

Marquage du danger : -- Symbole de danger : --  
 Composants déterminant le danger (contient) --

#### Phrases R :

53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique  
 66 Un contact répété peut provoquer des crevasses et des gerçures dans la peau

#### Phrases S :

2 Conserver hors de la portée des enfants  
 23 Ne pas respirer les vapeur/aérosols  
 24 Eviter le contact avec la peau  
 61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Spéciales/la fiche de données de sécurité  
 62 En cas d'ingestion, ne faire vomir : consulter immédiatement un Médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

Prescription nationales

Classification de la toxicité CH Classe de toxicité : libre OFSP T No : 102 776 observer l'étiquette  
 Ordonnance sur la protection de l'air Classe OPAIR (CH) : 1 : 0 % 2 : 0 % 3 : env.29 %  
 Protection contre le feu : Classe BVD (CH) F 3I  
 Loi sur le régime des eaux : WGK (CH) P2 (auto classification)

---

**16. AUTRES INDICATIONS**

Phrases R avec chiffre(s)-indice du chapitre 2 et 12.

40/20  
65

Nocif : possibilité d'effets irréversibles par inhalation  
 Nocif pour la santé. Si la substance a été avalé, une lésion des  
 Poumons est possible

Les indications sur cette fiche de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles et sont conformes à la législation nationale ainsi qu'à la législation de l'UE. Nous n'avons aucune connaissance et aucun contrôle des conditions de travail de l'utilisateur. Sans autorisation écrite, une application du produit s'écartant de celle mentionnée dans le chapitre 1 est interdite. L'utilisateur est responsable de l'observation de toutes les dispositions légales nécessaires. Les indications de cette fiche de sécurité décrivent l'exigence de sécurité de notre produit, elles ne garantissent pourtant pas les propriétés du produit.